

POISSON

Une commune accueillante et vivante



Photos de couverture :

- (1) Vide grenier de l'AEP et du restaurant scolaire,
- (2) Inauguration de la chaufferie bois,
- (3) Aménagement des trottoirs du bourg,
- (4) Plantation d'arbres fruitiers, "Chemin de maraude".



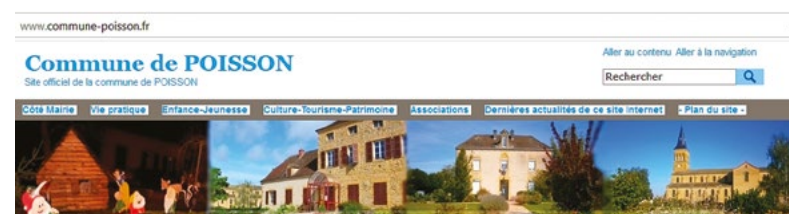
La commune souhaite toujours
mieux vous informer et vous alerter !

**Télécharger gratuitement l'application PanneauPocket
sur votre téléphone.**

Plus d'informations sur le site internet.



www.commune-poisson.fr



Pour faire vivre ce site, merci de transmettre vos suggestions, idées ou informations en mairie.
mairie.poisson@wanadoo.fr

Mot du maire

Chers amis et concitoyens

« Les amis, selon Pythagore, sont les compagnons qui nous aident à avancer sur le chemin d'une vie plus heureuse ».



Et bien oui mes amis, collègues du Conseil Municipal, employés communaux, responsables associatifs, habitants de Poisson vous avez fait en sorte de m'accompagner sur ce chemin d'une vie bien remplie et certainement plus heureuse. Soyez-en tous aujourd'hui remerciés. 37 années de partage, d'amitié, de bons et parfois moins bons moments passés ensemble, créent autant de souvenirs qui viendront remplir les cahiers de ma mémoire.

Je tiens tout particulièrement à remercier Claude Auduc, notre Maire honoraire, pour sa confiance indéfectible depuis 1983, date à laquelle il m'a demandé de rejoindre son équipe au Conseil Municipal en tant que 3^{ème} adjoint jusqu'en 2001 lorsqu'il m'a proposé de le remplacer dans le fauteuil de Maire avec, bien sûr, l'aval de tous les conseillers de l'époque. Je peux vous assurer qu'à mon arrivée à Poisson en 1980, rien ne me prédisposait à ce genre de mission et encore moins à une telle longévité. J'ose croire que c'est le fruit d'une véritable implication, voire de passion, avec laquelle je me suis plongé corps et âme dans cette mission que vous m'avez confiée.

Mais je dois vous avouer que j'ai été très heureux tout au long de ces années passées au service de notre communauté. Heureux d'avoir pu faire autant de belles rencontres, heureux d'avoir cheminé un moment avec des conseillères et conseillers municipaux aux multiples talents, heureux enfin d'avoir pu mener à bien un certain nombre de projets dont le seul but a toujours été l'amélioration du cadre de vie de nos habitants. Et que dire de ma chère Marie Claude qui pendant toutes ces années a su rester calme et sereine à mes côtés, formatrice dans un premier temps, puis temporisatrice face à mes excès. Patiente et dévouée, toujours disponible et efficace, autant pour les élus que pour les citoyens. Merci à toi pour tout ce que tu as été pour moi, profite bien de ta retraite amplement méritée.

Ce rôle de premier magistrat d'une commune rurale, je l'ai abordé comme un apprenti maçon qui attaque un nouveau mur. Au cours de mes 18 années d'apprentissage, j'ai pu approcher un peu les différentes problématiques et apprendre les bases du métier mais c'est bien au moment où l'on m'a confié les rênes que j'ai compris qu'être Maire, c'était être multiple. Décideur mais démocrate, provocateur mais diplomate, facilitateur mais tenace, impatient mais laissant du temps au temps, sûr mais jamais arrogant, aimer les gens tout simplement. C'est ce que j'ai essayé d'être tout au long de ces années et je vous remercie tous de m'avoir permis de rester fidèle à ces principes.

Bien sûr, nous avons forcément eu des vicissitudes mais à chaque fois le courage, l'abnégation et la force positive de l'équipe, soudée et unie, nous ont permis de faire face et de poursuivre le cap. La disparition de certains de nos amis et en particuliers les plus jeunes sont des cicatrices qui resteront à jamais gravées dans ma mémoire.

Il y en a eu des coups de téléphone intempestifs, il y en a eu des mécontents, il y en a eu des naufragés de la nuit et je ne vous parle pas des chiens errants, des chats perdus, des vaches vagabondes... bref tout ce qui fait le quotidien d'un élu rural mais qui, en définitive, ne compte guère en regard des satisfactions que nous apporte cette belle mission.

Aujourd'hui, c'est bien sûr avec un peu de tristesse que je vais débarquer avec quelques-uns de mes camarades mais heureux de savoir qu'un nouvel équipage, composé de 10 conseiller(e)s sortants et aguerris et de 5 nouveaux membres jeunes et dynamiques, va prendre la relève. Pour cette nouvelle aventure, ils seront accompagnés par Christelle Fernandes, notre nouvelle secrétaire de Mairie.

Je leur souhaite bons vents et à vous tous une très belle année 2020.

Votre maire
Joël Guyot de Caila

État civil

Listé sur les registres de la commune

mariages

Anthony MURARD & Marie, Paule, Sarah PICAURON, le 13 juillet



naissances

Robin AUGER né le 6 janvier. Les parents sont domiciliés "Les Garants".

Albane BRUN née le 17 février. Les parents sont domiciliés "Sermaize du Haut".

Charlie MORAWSKI née le 23 février. Les parents sont domiciliés "Les Loges".

Charlie LABARGE né le 3 mars. Les parents sont domiciliés "Les Nicolins".

Loris BONNOT né le 16 septembre. Les parents sont domiciliés "Le Bourg".

Katalina GAUTHIER JOBLOT née le 26 novembre. Les parents sont domiciliés "Le Bourg".

Gianni, Antoine LELOUARD né le 30 novembre. La maman est domiciliée "Le Bourg".

décès

Geneviève Suzanne ALEMAN, décédée le 7 janvier à Poisson, 83 ans

Marie SALVI épouse ACERBIS décédée le 13 février à Paray-le-Monial, 93 ans

Maurice Henri ETAY, décédé le 6 avril à Dijon, 72 ans

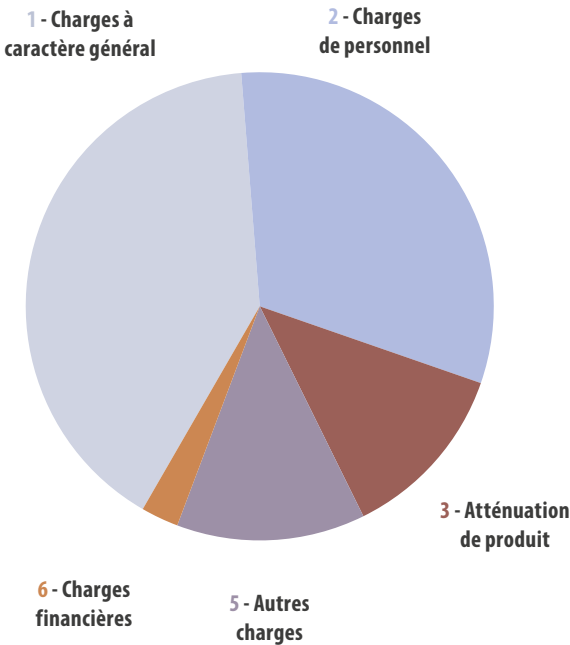
Lucien André LARUE décédé le 25 mai à Charolles, 80 ans

Félix Marie Joseph JAL décédé le 21 octobre à Paray-le-Monial, 85 ans

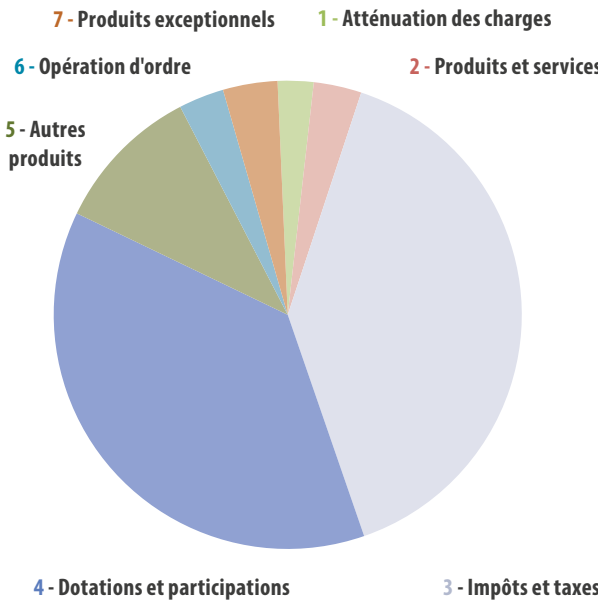
Fonctionnement

Faire fonctionner la commune au quotidien

DÉPENSES	2018	%
1 Charges à caractère général <i>Eau, énergie, combustibles, fournitures d'entretien, administratives, scolaires, entretien terrains, bâtiments, voies, réseaux, autres biens mobiliers, primes assurances, abonnements, documentations, indemnité comptable, horaires, fêtes et cérémonies, frais postaux, téléphone, gardiennage, impôts fonciers.</i>	113 864,14 €	40,40
2 Charges de personnel <i>Salaires, cotisations patronales, assurance personnel, médecine travail</i>	89 006,96 €	31,58
3 Atténuation de produits	34 889,00 €	12,38
4 Dotation aux amortissements <i>opérations d'ordre</i>	0,00 €	0,00
5 Autres charges de gestion courante <i>Indemnités des élus et cotisations retraite</i>	36 748,48 €	13,04
6 Charges financières <i>Intérêts des emprunts</i>	7 319,79 €	2,60
7 Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00
Total	281 828,37 €	100,00



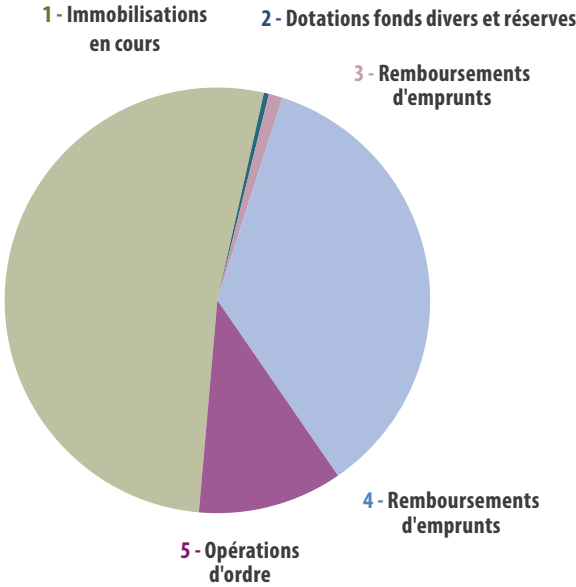
RECETTES	2018	%
1 Atténuation de charges	9 887,86 €	2,48
2 Produits des services <i>Concessions cimetière, Redevances occupation domaine public, remboursements par autres redevables</i>	13 207,32 €	3,31
3 Impôts et taxes <i>Contributions directes (TH,FB,FNB,TP) et taxe additionnelle</i>	158 236,75 €	39,62
4 Dotations et participations <i>Dotations : forfaitaire, solidarité rurale, élus locaux, participations Etat, Département et Région</i>	149 485,68 €	37,43
5 Autres produits de gestion courante <i>dont revenus des immeubles (locations logements et salle communale)</i>	41 037,30 €	10,27
6 Opérations d'ordre	12 508,00 €	3,13
7 Produits exceptionnels	15 049,00 €	3,77
Total	399 411,91 €	100,00



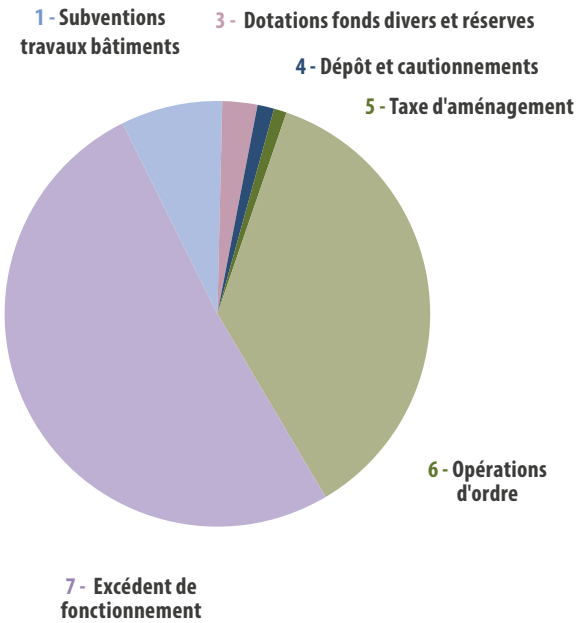
Investissement

Les opérations qui modifient la valeur du patrimoine de la commune

DÉPENSES	2018	%
1 Immobilisations corporelles <i>Achat tracteur (57000€) Formation logiciel bibliothèque (1400€) Acquisition drapeaux (960€)</i>	59 360,00 €	52,13
2 Dotations fonds divers et réserves	438,44 €	0,39
3 Dépôts et cautionnements reçus	1 184,44 €	1,04
4 Remboursement d'emprunts	40 377,86 €	35,46
5 Opérations d'ordre	12 508,00 €	10,98
Total	113 868,74 €	100,00



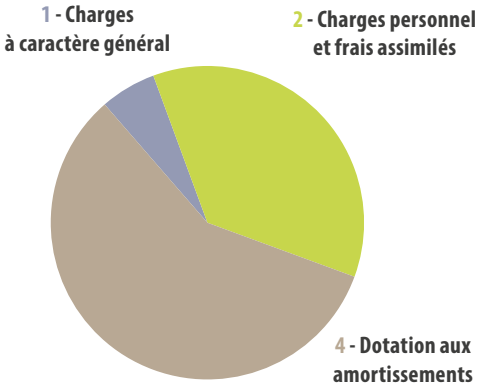
RECETTES	2018	%
1 Subventions Travaux bâtiments	5 870,40 €	7,73
2 Emprunts	0,00 €	0,00
3 Dotations fonds divers et réserves <i>(Remboursement TVA par Etat)</i>	2 019,00 €	2,66
4 Dépôts et cautionnements	962,07 €	1,27
5 Taxe d'aménagement <i>(Urbanisme)</i>	736,23 €	0,97
6 Opérations d'ordre	27 508,00 €	36,23
7 Excédent de fonctionnement 2016	38 825,58 €	51,14
8 Amortissements immobilisations	0,00 €	0,00
9 Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00
Total	75 921,35 €	100,00



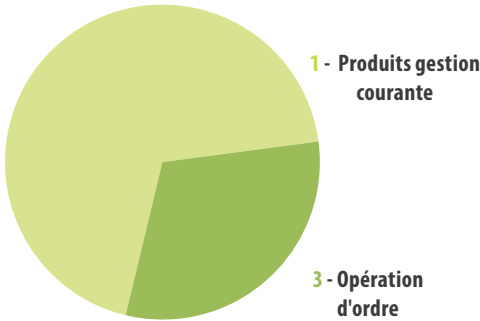
Assainissement

EXPLOITATION

DÉPENSES	2018	%
1 Charges à caractère général	398,65 €	5,78
2 Charges personnel et frais assimilés	2 500,00 €	36,22
3 Atténuation de produits	0,00 €	0,00
4 Dotation aux amortissements	4 004,00 €	58,01
5 Charges financières	0,00 €	0,00
6 Charge de gestion courante	0,00 €	0,00
7 Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00
Total	6 902,65 €	100,00

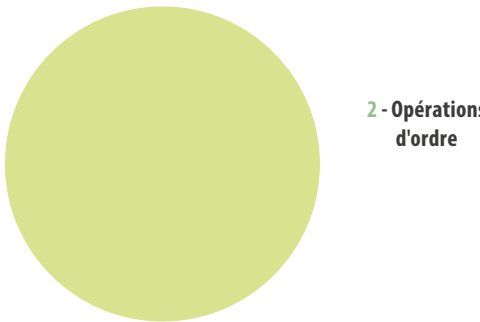


RECETTES	2018	%
1 Produits gestion courante <i>redevance Asst.</i>	4 672,16 €	69,16
2 Atténuation des charges	0,00 €	0,00
3 Opération d'ordre <i>amortissement subvention d'équipement</i>	2 083,14 €	30,84
Total	6 755,30 €	100,00

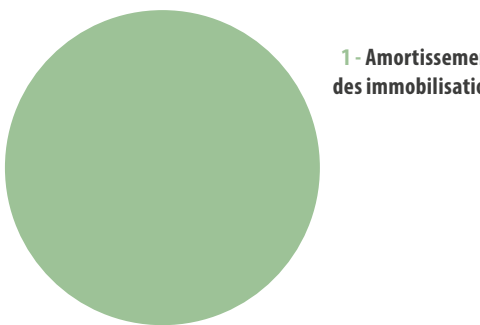


INVESTISSEMENT

DÉPENSES	2018	%
1 Immobilisations en cours	0,00 €	0,00
2 Opérations d'ordre <i>subvention Investissement</i>	2 083,14 €	100,00
3 Emprunts, dettes assimilées	0,00 €	0,00
Total	2 083,14 €	100,00



RECETTES	2018	%
1 Dotation, fonds divers, réserves	0,00 €	0,00
2 Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00
3 Amortissement des immobilisations	4 004,00 €	100,00
Total	4 004,00 €	100,00



La page des adjoints

Réalisations 2019

VOIRIE

Jean-Paul BRIVET

Nos routes et chemins ont toujours besoin d'être entretenus, réparés voir d'être rénovés pour certains. Le Grand Charolais a toujours la compétence pour la partie goudron. Nous recevons une compensation de la CCLGC pour certains travaux sur nos routes car nous possédons le matériel adéquat pour le déneigement, le fauchage des accotements et le curage des fossés. Le montant est de 9 000 € environ par an. Pour les communes qui n'ont pas de matériel c'est la communauté de communes qui fait intervenir une entreprise.

Les travaux exécutés sur le budget communautaire 2019 sont les suivants :

- revêtement monocouche sur les voies :
 - n°2 Les Michelets,
 - V22 Montrafond,
 - V16 Busseuil,
 - V19 Martigny.
- réparation : enrobés sur les voies V13 Moulin l'Arconce et V3 Sermaize.

Tous ces travaux sont suivis par une nouvelle personne embauchée par la Communauté de Communes, M. NEVES Paolo, responsable de la voirie du Grand Charolais. La CCLGC est divisée en 4 secteurs égaux. Pour POISSON, c'est le secteur 3 qui regroupe 11 communes avec 242 km de routes. Une réunion commune est réalisée en début d'année pour définir les travaux à réaliser par secteur. (à nous de défendre notre Bifteck !)

Au niveau du budget exclusivement communal, nous faisons appel à nos entreprises locales :

BOULOGNE Christophe :

- Terrassement et mise à niveau chemin de Martigny : 900 € TTC
- Terrassement accotements route du Grand Bois : 2 415 € TTC

BASSET Jean-Claude :

- Dérasement chemin Brosse Carré : 1 044 € TTC

CUMA l'Arconce :

- travaux d'assainissement (fossés), tractopelle, cureuse, broyeur effectués par l'employé de la CUMA (Thomas FUYET) : 1 690 € TTC

En 2019, la commission voirie s'est réunie plusieurs fois en fin d'année afin de déterminer les priorités des travaux à communiquer à la CCLGC. Je défendrai le programme à la réunion de secteur et mon successeur suivra les travaux durant l'année.

Je remercie les membres de la commission voirie pour leur travail et avis lors des réunions en salle ou sur le terrain.

ENVIRONNEMENT

Christèle CLÉMENT-PORNIN

L'année a débuté par la plantation de 30 arbres fruitiers dans différents lieux de la commune, ce nouveau parcours s'appelle le "Chemin de maraude".

Encore un été très chaud, mais malgré cette sécheresse nous avons réussi à conserver nos fleurs avec un arrosage modéré et raisonné par l'installation de goutte à goutte dans les jardinières.

PRÉVISIONS 2020

Marina, notre employée communale, ne manquera pas d'idées encore cette année pour créer de nouvelles ambiances dans nos massifs.

La commission va mettre en place des panneaux indicatifs aux arbres fruitiers.

Et si on se donnait la main ?

Vous avez un peu de temps disponible pour aider la commission fleurissement ?

Faites-nous le savoir.

Nous vous contacterons pour :

Confronter nos idées

et/ou échanger des plants

Utiliser vos conseils

Partager un moment de travail (plantations, arrosage, entretien) et de convivialité

Mairie : 03 85 81 07 15

Christèle Clément-Pornin : 06 38 70 56 28

BÂTIMENTS – CIMETIÈRE

Gérard BODET

SALLE COMMUNALE, ÉCOLE ET DIVERS LOGEMENTS : Plusieurs entreprises sont intervenues afin de réaliser des travaux :

- **Électricité** : Entreprise PRADET : 2 174 € TTC.

- **Menuiserie** : Entreprise FORET pour l'installation de volets roulants version solaire dans l'enceinte de l'école : 10 923 € TTC.

- **Charpente** : Entreprise LABARGE pour la réparation du préau de l'école maternelle : 2 630 € TTC.

La peinture des portes des logements communaux dans l'ancien bâtiment MAZILLE fait actuellement peau neuve grâce à l'intervention des employés communaux. Tous les appartements de la commune sont aujourd'hui loués.

Des tables et des chaises ont été achetées pour la salle communale.

La chaufferie bois, après un an de fonctionnement avec plusieurs réglages et mise au point, a trouvé son rythme de croisière. Un premier bilan de consommation pourra être réalisé pour l'année 2019.

Je remercie les employés communaux, les artisans pour la réalisation de ces travaux ainsi que tous les membres de la commission pour leur aide.

PRÉVISIONS 2020

Poste communale : la réhabilitation de la poste communale est prévue au cours du 1^{er} trimestre 2020. Ces travaux sont financés par la Poste à hauteur de 20 000 € TTC.

École : la réfection de la salle de classe des maîtres est prévue pour l'été 2020. Des demandes de subventions ont été formulées auprès de l'Etat et du Département. Dépense approximative : 15 000 € HT.

Salle communale : la réfection du sol de la pièce de stockage à la salle communale est devenue nécessaire. Des devis ont été demandés, le budget 2020 permettra de voir s'il est possible de faire ces travaux.

Église : le changement des abat-sons et la réfection des jointages des vitraux sont des travaux dont la commission devra prochainement s'occuper.

Cavernes au Cimetière : deux emplacements supplémentaires sont à envisager.

Les travaux d'entretiens courant des bâtiments communaux sont régulièrement entrepris.

OPAH

Suite à la réunion de lancement organisée par la CCLGC le 25/11/2019, je vous invite à prendre connaissance de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui va prochainement se mettre en place durant l'année 2020 ; cette opération pourra apporter des aides dès 2021 sur des rénovations de l'habitat.

L'OPAH va durer 5 ans et sera peut-être reconduite après. C'est pourquoi, j'invite tous les propriétaires et même locataires de maisons de notre commune de vous reporter au magazine de la Communauté de Communes de décembre 2019 page 6 et 7. Il faut renvoyer l'enquête Habitat avant le 15 février 2020.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie.

FINANCES – Michelle BONNOT

Le compte administratif de la commune 2018 s'équilibre avec un excédent de fonctionnement de 117 583,54 €, ce qui permet de combler le déficit d'investissement de 37 947,46 € sans avoir recours à l'emprunt. Merci aux employés et aux présidents des différentes commissions pour avoir su maîtriser leurs dépenses.

Certains logements communaux ont été vacants cette année, ne nous permettant pas d'en avoir les recettes attendues. C'est dommage.

Le budget assainissement ressort avec un léger déficit d'exploitation de 147,35 € et un déficit d'investissement de 54 €. Pour ce qui est du budget chaufferie, l'absence d'encaissement des factures de chauffage à la clôture et la non mise en place de l'emprunt pour ce budget fait ressortir un déficit de fonctionnement de 12 771,23 € et un déficit d'investissement de 39 285,88 €.

L'analyse faite sur la période 2014 à 2018 par Mme DARD, trésorière de la commune, fait ressortir une note plutôt positive. En effet, notre fond de roulement s'est amélioré sans avoir recours à l'emprunt. L'endettement communal est en baisse et se situe en dessous de la moyenne départementale des communes de la même importance.

À partir de janvier 2020, la compétence sociale qui était communautaire est rendue à la commune. Une commission sera donc mise en place prochainement.

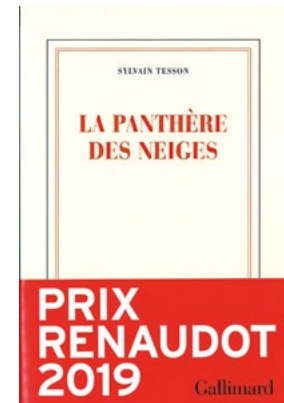
Bibliothèque



Notre cerveau est sans cesse sollicité. La lecture est là pour maintenir ses capacités et le garder actif. Le stress qui est malheureusement trop souvent présent dans notre quotidien, peut être diminué après la lecture d'un bon roman, qui nous transporte dans une autre dimension ou celle d'un article qui peut nous distraire. Nos connaissances, notre savoir sont des atouts qu'il est impossible de nous retirer, la lecture est là pour les améliorer.

Je pourrais poursuivre de nombreuses lignes ainsi et vous détailler une liste considérable de bienfaits que la lecture nous apporte. Aussi, éteignez votre ordinateur, mettez votre portable en mode silencieux et prenez un petit moment pour vous ressourcer avec un bon livre.

Pour cela, faites le pas jusqu'à nous, venez découvrir les ouvrages que nous mettons gratuitement à votre disposition. Peu importe votre préférence, il y a toujours un livre qui va vous passionner.



Toute l'équipe sera là pour vous accueillir : **Cécile Furtin**, comme agent communal depuis 2005, assure les permanences les mardis avec l'accueil des scolaires et les mercredis.

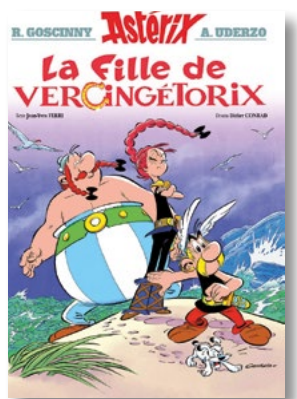
Henriette Nevers et Simone Pichard en tant que bénévoles assurent certains samedis.

Jocelyne Murard en tant que bénévole assure certains samedis, mardis et mercredis.

Jocelyne Couturier en tant que bénévole assure certains samedis et mardis.

Un jeudi par mois nous mettons à disposition des ouvrages pour le club des aînés.

À ceci s'ajoute toute la gestion afférente à la bibliothèque. Depuis 1952, date à laquelle a été mise en place une commission spécialisée bibliothèque puis en 1985 où l'on a parlé pour la 1^{ère} fois de notre bibliothèque municipale, de nombreux bénévoles se sont succédé et c'est grâce à leur ténacité que la bibliothèque est restée active à Poisson. Nous espérons encore longtemps garder le service rendu à la population qui à nos yeux représente une dimension culturelle non négligeable. C'est pourquoi nous lançons un appel à toutes personnes volontaires pour venir rejoindre notre équipe.



Horaires : Mardi de 10h30 à 11h30 - Mercredi et samedi de 10h à 12h
Horaires spéciaux durant les vacances scolaires.
 Tél. 03 85 81 56 07 / 09 61 33 63 12
 Mail : bibliotheque.poisson@hotmail.fr
 Adresse du site : poisson.bibenligne.fr

Le poisson à plume / École primaire publique

L'école de Poisson compte 47 élèves
(8 PS, 4 MS, 7 GS, 9 CP, 2 CE1, 5 CE2, 8 CM1 et 4 CM2).
Ils sont répartis en deux classes :

M. Michaud prend en charge
les PS-MS-GS-CP. Il est assisté
de Mme Julien, ATSEM.

Mme Gueugnon prend en charge
les CE1-CE2-CM1-CM2. La direction de l'école
est aussi assurée par Mme Gueugnon.

Voyage scolaire au parc de Paléopolis à Gannat (03) les 2 et 3 avril 2020

Cette année, l'objectif est de partir en classe découverte pendant deux jours avec tous les élèves. Les actions menées à l'école sont donc dans le but de financer ce voyage.

Ce voyage sera l'occasion de s'ouvrir au monde qui nous entoure, développer l'autonomie et la curiosité, dynamiser et donner du sens aux apprentissages.

PROGRAMME DU VOYAGE

Jour 1 : Départ de Poisson le matin, visite de Paléopolis avec pique-nique le midi, découverte du centre d'hébergement en fin d'après-midi. Sortie nocturne en forêt pour les CE-CM

Jour 2 : Activités au centre adaptées à chaque cycle

• **Cycle 1 : Le monde des lutins** (découverte de la forêt) / **Incroyable petit monde** (découverte des insectes et petites bêtes des bois)

• **Cycle 2 : L'arbre et la forêt** (les différentes parties de l'arbre, leurs fonctions...) / **Atelier bois**

Cycle 3 : Sortie VTT / Sur la piste des animaux (découverte de la faune sauvage)

Retour à Poisson

2019
RETROSPECTIVE



1. Après-midi crêpes - 2. Carnaval - 3. Journée chaussettes dépareillées pour la journée mondiale de la trisomie 21 - 4. Exposition sur les formes géométriques à l'occasion de la semaine des mathématiques - 5. Sensibilisation au tri des déchets et installation de composteurs - 6. Aquathlon pour clôturer le cycle natation

7. Visite du collège - 8. Tournoi de rugby et coupe du monde de rugby - 9. Spectacle de fin d'année sur le thème du cirque - 10. Sortie au parc arbres et sens - 11. Visite du jardin des grands-parents d'Anouk NOLY - 12. Marché de Noël et spectacle.

A ssociation Éducative et Restaurant scolaire

par Céline Nectoux, Présidente de l'AEP et du Restaurant Scolaire.

Et l'aventure continue....

L'actualité de l'Association a été bien chargée cette année en manifestations, en organisations et en émotions. Le nombre de membres n'a pas augmenté, certaines têtes ont changé, des idées nouvelles ont émergé ; cependant les valeurs et les objectifs ont été conservés : travailler ensemble sur des projets communs, dans une ambiance amicale et conviviale, afin de récolter des fonds pour en faire profiter les enfants de l'école et du village.

Le calendrier des manifestations s'est déroulé comme prévu.

L'année 2019 a débuté par le **carnaval de l'AEP** avec un après-midi dansant et déguisé. Les enfants ont enfilé leurs plus beaux costumes pour, comme le veut la tradition, brûler le « bonhomme hiver ». Le froid était de la partie, mais la joie des enfants réchauffait les cœurs.



Le samedi 16 mars, le bourg de Poisson a vu 199 lampes frontales allumées sur la ligne de départ. Un très beau spectacle. Le **Trail Nocturne de Poisson** a été le plus grand évènement de l'année pour l'AEP. Cette organisation exemplaire ne cesse de faire évoluer cette manifestation. La 5^e édition promet une belle soirée, en 2020.

Pour continuer l'année, nous avons organisé, en collaboration avec des familles expertes de la commune, un **concours de tarot**, où 96 participants sont venus battre les cartes et jouer de l'atout. Cette soirée a remporté un vif succès donc sera renouvelée en 2020.

Puis très vite la fin d'année est arrivée, pour la **sortie scolaire**, les enfants sont partis une journée à Val-Revermont (01), au parc Arbre et Sens, pour se familiariser avec l'accrobranche. Le transport a été totalement financé par l'AEP. Nos acrobates sont rentrés usés mais enchantés de leur journée.



Le samedi 22 juin, les enfants et l'équipe pédagogique ont organisé pour la **fête de l'école**, un magnifique spectacle sur le thème du cirque, suivi de la kermesse, avec ses attractions traditionnelles, mais aussi un Candy bar et une structure gonflable. Les enfants s'en sont donné à cœur joie.



En septembre, l'activité **gymnastique d'entretien** pour adultes a repris avec deux séances le mardi soir de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30 sous la direction de Mme Rose Pénicaud (animatrice sportive de Brionnais Découverte). Avec 36 personnes inscrites, l'AEP a investi dans du matériel neuf, ce qui a ravi nos sportifs et sportives.



Agissons ensemble pour les enfants

Le **vide grenier** a également eu lieu (date modifiée exceptionnellement cette année). La manifestation n'a pas rencontré le succès attendu. Beaucoup de désistements sur les réservations du fait du mauvais temps, cependant, la bonne ambiance était de la partie. Le repas a quant à lui été une réussite grâce à la fidélité des habitants, les exposants et les visiteurs ont été satisfaits.

Le 11 novembre, 50 doublettes sont venues participer au **concours de manille**. Les bénévoles ont été bien occupés toute la journée. Les participants ont été contents de retrouver notre concours amateur et ont souligné également une bonne organisation, ce qui a motivé les troupes pour terminer l'année.

Pour finir en beauté, le **Père Noël** est arrivé à l'école avec les bras chargés de cadeaux : divers véhicules à pédales pour la cour de récréation, legos et crayons pour la garderie et deux supports éducatifs pour les deux classes. Le vendredi 21 décembre, un repas de Noël, concocté par Christiane, a été offert à tous les enfants, suivi d'un après-midi spectacle et goûter.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Cette association a pour but de faire fonctionner la cantine de l'école, ce qui, avec les normes actuelles n'est pas toujours évident à gérer. Cependant, depuis deux ans, les effectifs ne cessent d'augmenter.

À la rentrée 2019, 41 enfants prennent de façon plus ou moins régulière leur déjeuner à l'école, ainsi que la plupart des membres de l'équipe pédagogique et Mme la secrétaire de Mairie. Ainsi, chaque mois 461 repas sont distribués en moyenne soit environ 32 par jour.

Tous sont d'accord pour dire que notre cantinière est une cuisinière au TOP !!!

Les repas faits maisons, équilibrés, sains, aux saveurs différentes sont proposés tous les jours de la semaine. Les enfants sont ravis et conquis. Depuis plus de vingt ans Christiane Bodet est au service de notre association. Elle effectue son travail avec sérieux, rigueur et plaisir et je tiens à lui présenter mes plus sincères remerciements pour tout ce qu'elle accomplit.

Je remercie également Valérie Barbier, notre trésorière qui n'a pas la place la plus facile : chaque mois, sa mission lui prend beaucoup de temps. Cependant, tout est fait dans les temps, et dans les règles de l'art afin que le bilan financier trouve un bon équilibre à la fin de l'année, ce qui n'est pas toujours chose facile à réaliser.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE :

Chers habitants, chers membres, chers bénévoles, chers participants, En seulement quelques mois d'expérience en tant que présidente, j'ai pu constater à quel point vous êtes investis dans la vie de nos associations et dans la vie de votre village. Je profite donc de ce bulletin pour vous adresser à toutes et à tous mes plus sincères remerciements. Sans vous, nos projets seraient moins nombreux, moins grands, l'association ne serait peut-être pas ce qu'elle est aujourd'hui et les enfants ne pourraient pas en profiter autant. Je remercie également toutes les autres associations du village qui nous prêtent main-forte dès que nous en avons besoin, ainsi que tous nos partenaires, collaborateurs et donateurs. Un remerciement tout particulier à Estelle Beauchamp qui a su mener cette association avec dynamisme afin qu'elle continue de vivre malgré le peu de membres, à Fabienne Verchère, Jean-Claude Basset et Nadine Girard pour leur engagement exemplaire et leur soutien après plus de dix années passées au sein de notre association. MERCI pour tous vos services, expériences, gentillesse et soutien, et de continuer, malgré votre départ, de nous rester fidèle et de nous apporter votre aide dès que vous le pouvez. Pour finir, je vous souhaite une bonne et heureuse année à tous.

Comité des Fêtes

par Mathilde Labarge et Xavier Foret



Tout d'abord les effectifs : Brivet Jeanne ; Brivet Noël ; Bonnardot Sylvie ; Bourgeon Michel ; Foret Xavier ; Fuyet Bernard ; Gautheron Vincent ; Guyot de Caila Mathieu ; Labarge Mathilde ; Lorton Corinne ; Jacquet Nicole ; Jolivet Georges ; Paqueriaud Pierre ; il reste des places où chacun pourra trouver la sienne, à bon entendeur...

Pour le comité ce fut une année bien arrosée en pleine sécheresse !

Première manifestation : **Randonnée Pédestre** le 10 juin, avec la pluie au rendez-vous !

La fréquentation des sentiers de notre village a inévitablement essuyé les caprices de la météo, avec environ 368 marcheurs. En revanche nous pouvons toujours compter sur vous pour venir déguster les omelettes de nos « *cuistos d'un jour* » : Nicole et Bernard et leurs assistants « *casseurs d'œufs* » (œufs locaux bien entendu...!!).

En amont de cette randonnée, au printemps, nous avons tenu à rendre cette marche plus agréable. Avec l'aide de la mairie et « *quelques*

gros bras » nous avons réouvert et nettoyé certaines incivilités du chemin de Manche, rebaptisé depuis « **chemin Vincent l'épine** ».

Seulement quelques jours après la marche, nous avons remis nos titres d'**Intervillages** en jeux en allant défier St Vincent-Bragny, village organisateur, et Volesvres. Courtoisie oblige, nous avons laissé nos hôtes nous devancer d'un point sur le tableau des scores...

Je profite de ces lignes pour remercier tous les participants et accompagnateurs, associations, jeunes ou tout simplement habitants de Poisson. Le comité donne rendez-vous à tous ceux qui le désireront à **Volesvres le 14 juin prochain**, pour gagner cette fois !

Une **Fête des moules** au cœur du Charolais, quelle drôle d'idée ! Pour se rapprocher au plus près de la région d'élevage de ces crustacés, nous avons précédemment enfilé nos maillots de marin. Et cette année, nous avons mis la barre très haute en faisant venir le temps breton chez nous, avec quelques minutes de soleil entre deux

trombes d'eau... Ce qui n'a pas empêché les plus valeureux d'entre vous de sortir pour déguster les moules de nos chefs étoilés... Même si cette année, le succès fut mitigé : environ 400 repas contre plus de 600 les années de beau temps ! Merci au GRETT qui chaque année en début de soirée vient éveiller nos oreilles du doux son de leurs instruments anciens.

Début septembre, certains d'entre vous ont pu voir un **train « made in Comité »** faire le tour du village jusqu'à Bornat, où nous avons accompagné Nono dans ses premiers jours d'heureux retraité ! Le terminus fut sifflé tard dans la soirée... Ce n'est plus la douce musique de la SNCF que nono entendra désormais mais celle de sa tronçonneuse bien affûtée pour continuer à nous surprendre avec ses sculptures sur bois tellement appréciées !

Pour la vingtième année de **décorations**, en plus de nos partenaires traditionnels, qui sont l'AEP avec sa vente de sapin et les enseignants avec une vente de la fabrication de nos chers bambins, nous avons invité les producteurs

locaux à venir présenter leurs produits et diverses créations. Merci à eux d'avoir fait le déplacement. Un grand MERCI également, comme chaque année, à nos commerçants : Christian et Ebtisam (Boulangerie Cognard) pour leurs brioches et autres délices et à Cyrille et Daphné (Restaurant de la Poste), pour la confection du vin chaud avec l'aide de la Cave au Bonheur. Une édition très réussie et très appréciée de tous, avec la participation amicale des choristes et des Dominos.

L'année 2019 s'est terminée avec notre Assemblée Générale le 15 décembre où nous avons fait le point sur l'année écoulée et les projets à venir. Encore une occasion pour nous et les personnes présentes de partager le verre de l'amitié, notamment autour de Nicole, qui a fêté cette année ses 30 années de bons et loyaux services au Comité !!!

Enfin une pensée pour notre ami Maurice Etay qui nous a quittés cette année. Pendant de nombreuses années, Maurice a été membre du comité et venait encore renforcer nos rangs quand nous en avions besoin.

Chanter à Poisson

par Joël Guyot de Caila



*« La chanson est dans le quotidien de chacun ; c'est sa fonction, sa force.
Sociale, satirique, révolutionnaire, anarchiste, gaie, nostalgique...
Elle ramène chacun de nous à son histoire. »*

Cette petite phrase écrite par Barbara, la formidable interprète de « l'Aigle noir », « Nantes » et « dis quand reviendras-tu », parmi tant d'autres, est tellement vraie que je souhaite aujourd'hui la mettre en exergue de cette page dédiée à l'Association Musicale du Charolais Brionnais. Ses membres, chanteuses et chanteurs peuvent en effet en constater la réalité à chaque concert.

Le Chœur mixte du Val d'Arconce, placé sous la direction de Bernard Renaux, répète tous les lundis soirs à la salle communale. Cette année le CVA a participé à un concert à Brindas à côté de Lyon et à l'Avril de Poisson en début de saison. Des problèmes de santé du chef, n'ont pas permis de reprendre normalement à la rentrée et ça n'est qu'en novembre que les choristes ont pu reprendre le chemin des répétitions.

Le Chœur des Hommes du Pays Charolais, dirigé par André Forest a vu son effectif légèrement augmenter malgré le départ de quelques

choristes pour raison de santé essentiellement. Sur les 44 membres inscrits aujourd'hui, il y en a en moyenne 35 qui se retrouvent en répétitions, les premier samedi et deuxième mercredi de chaque mois. En 2019 le CDH a participé à 6 concerts dont 1 en Anjou au mois de juin à l'occasion du Jubilé de leurs parrains les Compagnons de LATOURLANDRY. Mais la grande aventure du groupe fut la participation, fin novembre, à un festival à Carlinford en Irlande. Trois jours bien pleins avec des concerts dans des lieux magiques et des rencontres fabuleuses. Vous pouvez rejoindre l'un ou l'autre des deux groupes à tout moment, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons si vous avez envie de chanter.

En 2020 de nombreux concerts sont déjà programmés mais nous vous donnons rendez-vous dans l'église de **notre village le 25 avril prochain** pour le **35^{ème} Avril de Poisson** qui sera dédié à l'art vocal.

Amicale pour le don de sang bénévole

par Céline Bernard

Le bilan de l'année se montre positif, tant en nombre de dons effectués qu'en matière de renouvellement des donneurs. On a noté en effet une belle mobilisation des jeunes qui n'ont pas hésité, pour plusieurs d'entre eux, à venir donner leur sang dès leur majorité. La présidente les félicite chaleureusement et appelle à poursuivre ainsi. 137 prélèvements ont été réalisés dont 7 nouveaux donneurs (première fois). Les habitants de Poisson sont toujours mobilisés (52% des donneurs habitent la commune), tout en accueillant de nombreuses personnes des communes voisines.

Les besoins au quotidien

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles issus des dons de sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour. Ce chiffre est continuellement en augmentation.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : **www.dondesang.efs.sante.fr**



Nos manifestations

Notre **loto gourmand** et **la tombola** ont remporté un bon succès. Plus de 160 personnes sont venues tenter leur chance et gagner jambons, rosettes, filets garnis, repas au restaurant, corbeille de fruits, bons d'achats, sac d'épicerie fine, colis de viandes, terrines...

Les bénéfices de ces manifestations permettent d'améliorer les collations servies à chaque donneur lors des différentes collectes de sang organisées à Poisson (repas chaud préparé par un traiteur).

Le 22 septembre, nous avons tenu un stand lors du vide-greniers de l'AEP et du restaurant scolaire de Poisson, afin de sensibiliser au don du sang. Un jeune homme ayant signé une promesse de don est venu donner son sang pour la première fois lors de la dernière collecte.

Lors de notre Assemblée Générale, trois personnes sont entrées dans l'Amicale.

Les amicalistes se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour cette année 2020.

Échos de l'Amicale des Aînés

par Anne-Marie Slepowronski



Poisson

Notre Amicale compte, en cette fin d'année, 81 membres dont huit nonagénaires. Au cours de cette année nous avons accueilli deux nouvelles personnes, mais avons malheureusement perdu un de nos plus fidèles adhérents et qui était devenu notre président du club, en la personne de Maurice Étay, ainsi que Mme Marie-Thérèse Barret, décédés tous deux en avril 2019.

Conseil d'Administration 2019

Claude Auduc, président d'honneur, Anne-Marie Slepowronski, présidente ; Roland Cognard, vice-président ; Marcel Gautheron, trésorier ; Dominique Pouzol, trésorière adjointe ; Rose-Marie Pelletier, secrétaire ; Yvette Dumont, secrétaire adjointe, Geneviève Basset, Thérèse Bouit, Marinette Pavlik, Andrée Dauvergne, Pierre Clément, Jean-Claude Paqueriaud, Nicole Suyken's et Michèle Marcaud.

Nos rencontres habituelles

Comme les autres années, nous nous réunissons tous les **deuxièmes jeudis du mois**. Au cours de ces réunions, différents jeux en début d'après-midi : manille à la mêlée, scrabble, triominos, rummikub et pétanque quand le soleil est au rendez-vous. Puis arrive l'heure du goûter, où nous partageons des boissons chaudes ou froides et des gâteaux apportés par les adhérents dont nous fêtons l'anniversaire.

Nous avons également, tous les **quatrièmes jeudis du mois**, un rendez-vous pour les passionnés(e)s de scrabble. Plus ou moins une dizaine de dames participent. Nous n'avons pas encore de Messieurs intéressés par cette activité, mais pourquoi pas... !

Nos sorties et voyages

Le 5 juin 2019 : **visite du château de Lapalisse** dans l'Allier et repas grenouilles au Relais de la Borde à Vivans. Puis jeux l'après-midi.

Le 8 octobre 2019 : **sortie au Mont-Saint-Vincent** où nous avons découvert l'univers de la nacre chez Monsieur Pascal Michelot. Puis visite du village (l'église fin du XI^e siècle et le musée). Ensuite nous avons dégusté un bon repas au restaurant Le Montchappa à Marizy.

Voyage, début septembre au **lac de Vouglans** dans le Jura, avec visite d'une fruitière à Comté. Puis déjeuner croisière sur le lac. C'était une journée très réussie.

Nous sommes heureux de participer également à des manifestations organisées soit par l'AEP, soit par le comité des fêtes, en apportant notre aide à différents niveaux.

Deux concours de manille : l'un en février avec 90 doublettes et l'autre fin août avec 84 doublettes. Le bénéfice contribue à faire fonctionner notre club et à apporter une petite contribution aux sorties et aux repas.

Cette année, nous avons prévu un loto gourmand, début décembre, que nous renouvelerons les années suivantes en cas de réussite.

Notre club est ouvert à tous les retraités, quel que soit leur âge. C'est avec plaisir que nous les accueillerons pour passer de bons moments conviviaux.

Excellente année 2020 à toutes et à tous.

Paroisse du Sacré cœur Val d'Or

par Véronique Moulin

Baptêmes

21 avril : Jonas Brivet

5 mai : Tylan Bodet

30 mai : Robin Auger

15 septembre : Charlie Labarge

17 novembre : Louis et Nine Labarge

Funérailles

10 janvier : Geneviève Aleman

1^{er} février : Georgette Murard

4 avril : Marie Antoinette Fayard

11 avril : Maurice Etay

29 mai : Lucien Larue

19 juin : Noël Lorton

24 septembre : Marguerite Fayard

Dans notre paroisse où il œuvrait beaucoup, le décès de Maurice a laissé un grand vide. Il donnait du dynamisme dans l'église et toujours en service avec Christiane son épouse. Il veillait méticuleusement à toute l'organisation en lien avec la maison paroissiale. Merci pour cet engagement pendant tant d'années.

Le Père Godefroy de Suremain est depuis le mois d'août au service du diocèse sur les paroisses du Creusot pour une nouvelle mission. Est arrivé pour la paroisse du Sacré Cœur en Val d'Or et ses 13 clochers (dont Poisson), le Père Christophe Lagrange. Il est aidé par le Père Patrice Mouclier et le père Jean-François Delangle.

Le père Christophe Lagrange était cité dans le bulletin municipal 2019 en tant que spécialiste diocésain des cloches. Il était venu à Poisson à cette occasion. Maintenant il est notre curé. L'effectif des prêtres étant réduit, les célébrations sur notre paroisse seront d'une messe dominicale par mois, le premier dimanche du mois ; les jours de fête restent assurés.

Les informations pour la paroisse sont affichées sur le panneau à l'extérieur de l'église et également à l'intérieur. La consultation du site de la paroisse est possible sur www.paroisse-paray.fr.



L'église est ouverte tous les jours, entretenue, et fleurie. Merci aux personnes qui assurent ces services bénévolement et la rendent accueillante. Ainsi des jeunes couples de l'extérieur viennent y célébrer leur mariage. Pour la Toussaint, c'est un important groupe de Guides d'Europe qui est venu.

L'Echo du Val d'Or "Bulletin Annuel de la Paroisse du Sacré Cœur en Val d'Or" est distribué dans toutes les boîtes avec la publicité au mois d'août ; les personnes qui ne prennent pas la publicité peuvent se le procurer à la maison paroissiale.

Que cette nouvelle année soit porteuse de joies et de paix pour tous, qu'elle soit belle pour chacun en famille, en rencontres dans notre village et plus encore.

Poisson

Société de chasse

par Jean-Paul Brivet

La société de chasse communale de Poisson (SCCP), que je préside, se porte bien car le nombre de chasseurs a augmenté de 3 personnes. L'effectif actuel est de 25 chasseurs.

Du côté des finances, avec l'agrandissement du territoire et du montant des locations, la trésorerie est saine et positive à la clôture des comptes. Notre société est composée de plusieurs jeunes (moins de 30 ans) qui forment un bon groupe. L'ambiance à Poisson est bonne, Ils s'entendent très bien avec les plus anciens, à notre plus grande satisfaction. Ils forment la future relève pour diriger notre association. D'autres, de leur groupe, veulent passer le permis de chasse et ils seront les bienvenus.

Je pense que l'on a évolué dans la manière de chasser et que l'on réagit avec plus de respect envers la nature, l'environnement, la faune sauvage et les autres utilisateurs des espaces.

Nous lâchons toujours du petit gibier (faisans, perdrix) pour permettre à nos compagnons fidèles de se mettre en valeur lors d'arrêts ou de broussaillages dans les haies.

La SCCP chasse toujours le gros gibier en commun au niveau du GIC. Les sangliers, chevreuils et renards sont en hausse dans notre région. Les dégâts de sangliers sur cultures, prairies, plantations sont en hausse au niveau de la Saône-et-Loire. En 2018, la FD CHASSE 71 a payé la somme de 500 000 € et en 2019 nous en sommes à 1 000 000 €. Les chasseurs payent 100 % des dégâts mais ne chassent que sur 70 % des territoires ! Ne pourrait-on pas faire financer une partie des dégâts à d'autres, qui par exemple nous interdisent d'aller en bord de Loire ou dans les zones de Natura 2000 ? Forcément, les sangliers se remettent sur ces zones et y font des fouilles, que nous sommes obligés d'indemniser aux agriculteurs exploitants.

Plusieurs piégeurs agréés sont membres de notre société. Si vous avez des problèmes avec des nuisibles, vous pouvez contacter la mairie qui fera suivre les messages.

Mais attention, fermez bien vos poules le soir car de nombreux goupils rôdent à la nuit tombée ! Bonne et heureuse année 2020 !

La Perche Brionnaise

par Georges Mamessier

2019 a été une année compliquée. Après les périodes caniculaires de juin et juillet, une longue sécheresse s'installait sur notre région, rendant la situation plus problématique que l'année 2018, surtout que le niveau des nappes phréatiques était au plus bas, la pluviométrie ayant été déficiente en hiver et au printemps.

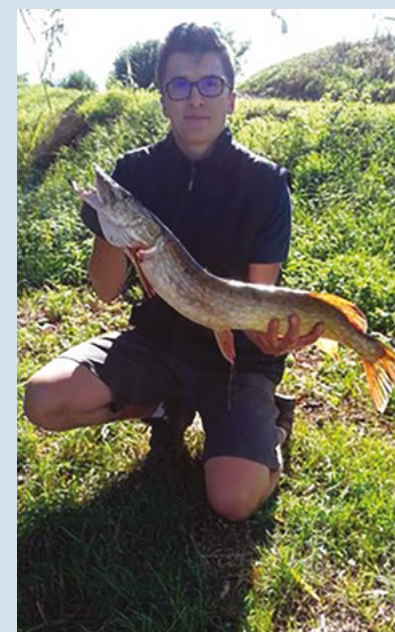
Ces phénomènes climatiques ont provoqué une baisse importante du débit de l'Arconce, les plus bas enregistrés ces dernières années, d'autant que le vannage fuyard du moulin de Guénard aggravait la situation. Afin de palier à ce

problème, sa réfection est programmée pour le printemps 2020, la « Perche Brionnaise » participe financièrement aux travaux. Malgré tout, des pêcheurs assidus ont réalisé de belles pêches, des fritures et de belles prises de carpes et de brochets, silures sur les spots où il y avait suffisamment d'eau. La consultation de notre site Internet permet de visionner les nombreuses photos de belles prises.

Les deux repas traditionnels organisés le 2 mars à Poisson et le 7 septembre à Saint Didier en Brionnais, ont connu un vif succès.

Comme chaque année un empoisonnement de 100 kg de truites a été réalisé sur les lots de Saint Didier en Brionnais et de Tolcy, pour l'ouverture de cette espèce, faisant suite aux empoisonnements importants en carnassiers réalisés fin 2018.

L'Association « La Perche Brionnaise » a vu son effectif progresser de 274 en 2016 à 312 à ce jour. Preuve de la bonne santé et de la bonne gestion de l'association. Il est à souligner que trois membres du conseil d'administration et le garde pêche sont "Possidéens".



Le Président Georges Mamessier et l'ensemble du Conseil d'Administration de la Perche Brionnaise présentent leurs meilleurs vœux aux habitants de Poisson.

Dernièrement Alexandre Bernard de Poisson a capturé un joli Brochet de 68 cm pour un poids de 2,400 kg aux abords du Moulin Guénard à Saint Didier en Brionnais. Toutes nos félicitations à ce jeune pêcheur qui s'était déjà illustré par la prise d'une belle carpe de 10 kg au printemps.

Les cartes de pêche 2020 sont en vente depuis mi-décembre, aussi nous pouvons que vous inviter à rejoindre notre grande famille, car la pêche est une source d'évasion à la portée de chacun, elle permet de communiquer avec la nature, c'est une école de la vie.

À l'occasion de la nouvelle année, le Président Georges Mamessier et l'ensemble du Conseil d'Administration de la Perche Brionnaise présentent leurs meilleurs vœux aux habitants de Poisson.

www.laperchebrionnaise.com

Comité pour la Protection de l'Environnement en Charolais-Brionnais

par Patrick Duczman

Cette année 2019, le CPECB a porté ses actions principalement en soutien à l'Association du Val d'Arconce Charolais Brionnais VACB qui œuvre pour conserver la morphologie actuelle de la rivière, préservant ainsi les zones humides, les frayères et la beauté des paysages de cette vallée. Nos deux associations ayant des objectifs communs, cette collaboration fut pour nous une évidence.

Plusieurs rencontres ont été organisées et un chantier d'été s'est effectué sur le site du Moulin de Vaux à Nochize avec de jeunes étudiants européens de la fédération Rempart qui logèrent à Poisson durant la deuxième quinzaine de juillet.

On notera principalement :

- Nettoyage du bassin de retenue et enlèvement des embâcles (début juin).
- Repose de vannes provisoires afin de maintenir un niveau d'eau suffisant au cours de l'été (fin juin).
- Reprise de maçonnerie sur le déversoir et remise en état de l'aqueduc souterrain pour réhabiliter l'irrigation des prairies en aval de Vaux jusqu'à Sermaize (en juillet).

Actions futures :

- Construction et mise en place d'une passerelle reliant Saint Julien de Civry à Nochize au-dessus du seuil du moulin de Vaux.
- Montage technique et financier pour la mise en place de 3 vannes motorisées.



Avec le changement climatique qui semble s'installer chaque été, espérons que l'importance de ce dernier volet touche la conscience politique de tous nos élus...

Le CPECB vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année que nous souhaitons...plus tempérée.

L'ADMR à votre service

Garde d'enfants
Aide aux familles
Aide aux personnes âgées
Aide aux handicapés
Aide tout public



Aide à la personne
Accompagnement
Repas
Ménage
Entretien du linge
Livraison de repas à domicile

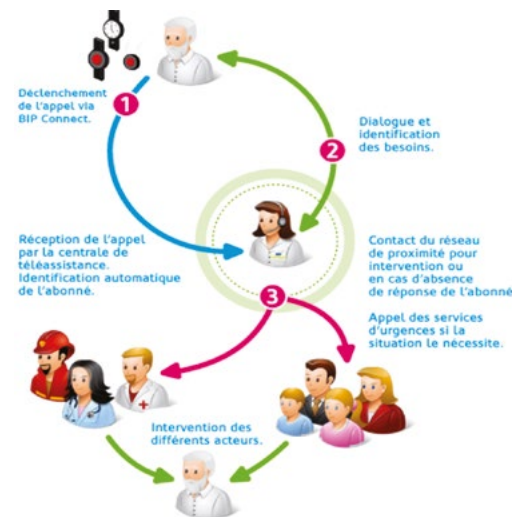
LES AIDES ET LES DÉDUCTIONS FISCALES :

Selon les besoins, vous pouvez obtenir des aides durables ou ponctuelles auprès de divers financeurs (APA, CARSAT, CPAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF, PAJE ...).

En l'absence de financements extérieurs, nos interventions sont aussi possibles. Le coût est entièrement à votre charge et ouvre droit à déduction fiscale ou crédit d'impôt.

Les bénévoles de l'ADMR et les salariés administratifs vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de nos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.

TÉLÉASSISTANCE :



POUR PLUS DE SÉCURITÉ

En cas de problèmes (chute, malaise...), une simple pression sur le bracelet ou le médaillon et un professionnel est à votre écoute. L'appareil est mis en place par un bénévole de l'association (possibilité de prise en charge). La technologie évolue et de nouveaux services peuvent vous être proposés.

ZONE D'INTERVENTION :



DEVENIR BÉNÉVOLE

Pour soutenir son activité, notre Association recherche des bénévoles pour compléter l'équipe d'animation, dans son rôle de relation avec les bénéficiaires et de pilotage de l'Association.

Bénévole à l'ADMR pourquoi pas vous (au rythme qui vous convient) ? N'hésitez pas à contacter l'Association ou l'un des bénévoles actuels.

CONTACT : Isabelle BRIVET

Liliane DAUVERGNE

Bureau ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

ADMR - Place du 31 août 1944 71600 Saint Yan
Tél. 03 85 70 92 07

mail : info.st-yan@fed71.admr.org

75 ans après... se souvenir...

par des élèves de 3^{ème} 1 du Collège René Cassin de Paray le Monial

Sur les nuages à l'horizon
Sur les mots de la trahison
Sur le monument de Poisson
J'écris vos noms

Sur la maison de La Bruyère
Sur le chemin des Nicolins
Sur les portes de ces abris
J'écris vos noms

Sur toutes ces peaux écorchées
Sur vos blessures trop ancrées
Et sur vos courageux combats
J'écris vos noms

Sur les casques des Allemands
Sur les paroles les plus aimantes
Sur les drapeaux tendus au vent
J'écris vos noms

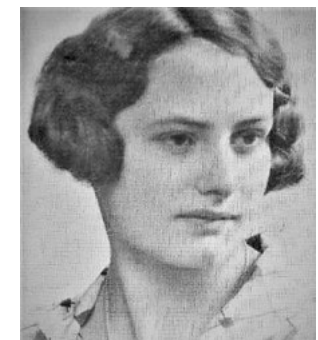
Sur les balles de Fimbel
Sur les ruches des abeilles
Sur toutes vos soirées de veille
J'écris vos noms

Sur la route parcourue
Sur la cité de Paray
Le village d'Anzy le Duc
J'écris vos noms

Sur la ligne de démarcation
Sur le territoire occupé
Sur les baraques des camps
J'écris vos noms

Par le pouvoir des sentiments
Nous racontons votre vie
Nous sommes là pour vous admirer
Et pour lancer un appel
Lamanthe Angèle, Joseph et Lina Fimbel

Le 6 juin 1944, le résistant Joseph Fimbel (1) mourrait au hameau de « La Bruyère », son épouse Lina (2) et Angèle Lamanthe (3), elle aussi résistante, cachées dans la maison des « Nicolins », étaient arrêtées et déportées à Ravensbrück...



Extrait modifié d'un des textes écrits par des élèves de 3^{ème} 1 du Collège René Cassin de Paray le Monial, d'après le poème de Paul Eluard : « Liberté », suite à l'intervention de Mme Jacqueline Miniau, la fille d'Angèle Lamanthe, Présidente locale de la FNDIRP, invitée dans cette classe par M^{me} Agnès Salasca, leur professeure de Français (Année scolaire 2018-2019)

Le 8 mai est le jour de commémoration de la signature à Berlin de l'acte de capitulation de l'Allemagne nazie face aux troupes alliées.
Le 75^{ème} anniversaire de cet événement qui mit fin à la seconde Guerre mondiale sera célébré le vendredi 8 mai 2020.

Patrimoine local

Décentralisation - Déchristianisation - Nationalisations - Émigration

À Poisson et à Busseuil dont la population pouvait être évaluée à 800 habitants, la Révolution amena une certaine effervescence qui resta cependant modérée

Décentralisation

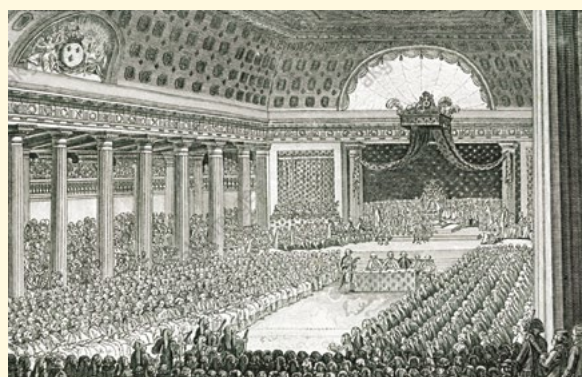
Avant 1789, Poisson et Busseuil appartenaient au bailliage de Charolles, généralité de Dijon. La Bourgogne était alors pays d'état, province du royaume de grand gouvernement.

États Généraux

Convoqués le 8 août 1788 par Louis XVI pour sauver le royaume de la faillite en faisant voter de nouveaux impôts, les États Généraux s'ouvrent à Versailles le 5 mai 1789.

Dans les paroisses rurales, on rédige les premiers « cahiers de doléances » qui dénoncent les abus et proposent des réformes. Ceux de Poisson et de Busseuil n'ont pas été retrouvés...

Pour Poisson et Busseuil, les comparants des trois ordres furent pour la Noblesse, Guillaume-François, Comte de Busseuil et Simon Jean Mallard de Sermaize, homme de loi à Paray, Messieurs les Curés Desgarennés et Lamarre pour le Clergé, M. Plassard et Claude Mathieu, Pierre Antoine Godin et Claude Matherat pour le Tiers.



Louis XVI

Les cahiers de doléances des paroisses brionnaises et charolaises se font l'écho de préoccupations fondamentales qui agitent l'ensemble du corps social en 1789 :

- nécessité de réformes fiscales avec égalité devant l'impôt et refonte des institutions judiciaires,
- contrôle du pouvoir monarchique et du budget de l'État par les représentants de la Nation souveraine,
- garantie des libertés individuelles,
- suppression de la vénalité des charges, système dans lequel des fonctions, les charges, (offices) de l'administration publique sont attribuées comme un bien monnayable.

La Noblesse souhaite en finir avec la monarchie absolue incarnée par Louis XVI, et reprendre ainsi ses pouvoirs d'autrefois. Le haut-clergé, sous nette influence aristocratique profite du système fiscal en place et désire majoritairement le maintien du statu quo alors que le bas clergé partage le mode de vie et les aspirations du peuple.

Le Tiers (578 députés) demande le vote par tête et non par ordre où la noblesse (270 députés) et le clergé (291 députés) sont majoritaires avec 2 voix contre. Les classes les plus pauvres sont exclues.

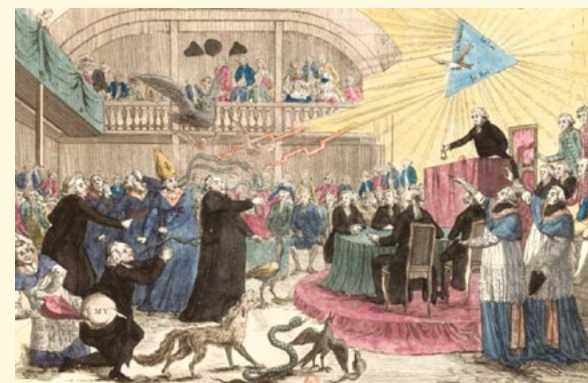
Œuvre de l'Assemblée constituante

L'Assemblée Nationale Constituante est la première assemblée, fondée par des députés des États Généraux, le 17 juin 1789, cette date est retenue comme celle de la naissance du système représentatif français. De 1789 à 1791, cette Assemblée va accomplir une œuvre immense. Elle détruit l'Ancien Régime social avec l'abolition des privilèges du clergé catholique et de la noblesse. Elle supprime les corporations qui réglementaient les métiers. Elle affirme l'égalité d'accès aux charges publiques et devant l'impôt. Par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen elle proclame les libertés fondamentales des Français, et même de tous les êtres humains. Par l'adoption de la Constitution de 1791, elle met en place une monarchie constitutionnelle limitant les pouvoirs du roi. Elle précise les pouvoirs du peuple souverain dont les représentants, élus selon le suffrage censitaire, font les lois.

Elle décide de la décentralisation administrative et judiciaire avec disparition des provinces et mise en place d'une nouvelle organisation territoriale en créant de nouvelles circonscriptions où exercent des fonctionnaires élus par les citoyens. Cette décentralisation s'appuie aussi sur le principe de l'élection des organes délibérants. Elle met aussi en place la Constitution civile du clergé.

Révolution municipale

Dès 1789, la restructuration de l'espace national est à l'ordre du jour. La Constituante adopte



le découpage homogène des départements qui sont eux-mêmes divisés en districts puis en 44 000 Communes qui correspondent sensiblement aux communautés anciennes (paroisses). Ainsi, Poisson et Busseuil furent rattachées au Canton de Paray, District de Charolles.

À l'élection municipale, comme à celle du district ou du département, le suffrage censitaire limite le nombre d'électeurs.

Seuls les « citoyens actifs », âgés d'au moins 25 ans et sous d'autres conditions, ont le droit de vote...

Le corps municipal élu, élit à son tour un bureau municipal, dirigé par le Maire qui en constitue l'exécutif.

De 1791 à 1792, le premier Maire de Poisson fut Claude Mathieu, propriétaire aux Moquets, celui de Busseuil, Pierre Antoine Godin, notaire dans cette commune.

Déchristianisation

La Constitution civile du clergé est un décret adopté en France par l'Assemblée Constituante le 12 juillet 1790. Approuvée contre son gré par Louis XVI le 24 août 1790, elle réorganise unilatéralement le clergé séculier français, instituant une nouvelle Église : l'Église constitutionnelle. Le 2 novembre 1789, les députés français ont voté la Nationalisation des biens du clergé en vue de renflouer les caisses du Trésor.

L'État s'engage à appointer les évêques et les curés. Ceux-ci doivent être désignés par les électeurs de leur paroisse ou de leur diocèse. Les curés et les évêques sont invités à prêter « en présence des officiers municipaux, du peuple et du clergé, le serment d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi, et de maintenir de tout son pouvoir la constitution ».

Après avoir beaucoup hésité, le roi Louis XVI approuve le 22 juillet 1790, la Constitution civile du clergé. Le lendemain, soit un jour trop tard, le roi reçoit l'avis négatif du pape Pie VI. Ce dernier, opposé à l'élection des curés et des évêques par les fidèles, condamne en bloc la Constitution civile du clergé.

L'Assemblée exige alors du clergé, le 27 novembre 1790, un serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. C'est la rupture entre les catholiques et la Révolution.



Pie VI

Les ecclésiastiques qui prêtent serment sont appelés jureurs, assermentés ou constitutionnels, les autres insermentés, non-jureurs ou réfractaires.

La rupture est consommée le 13 avril 1791 avec un « bref » du pape qui déclare la Constitution civile du clergé « *hérétique et schismatique* ». Le 7 janvier 1791 commencent les prestations de serment dans les diocèses.

À Poisson et Busseuil

Les curés Desgarennés de Poisson et Claude Lamarre (1754-1822) de Busseuil refusèrent de prêter le serment constitutionnel, le dernier acte signé par M. Desgarennés est daté du 25 avril 1791... Ces deux prêtres réfractaires continuèrent quelque temps d'exercer leur ministère en cachette, d'après la tradition, les offices étaient célébrés dans une grange au hameau de Martigny, l'entrée en était camouflée par un char de foin, de paille ou de bois...

Éxilés

Claude Lamarre partit pour l'exil en Suisse en compagnie de six autres prêtres le 21 septembre 1792 quant au curé Desgarennés, il se réfugia en Savoie. Le premier rentra d'exil à la fin de l'année 1795 et remplit ses anciennes fonctions dans sa paroisse et la région voisine, il faillit plusieurs fois être arrêté par la police...

Le second, rentré la même année, fut arrêté en 1797, incarcéré à Mâcon, libéré en 1799 et il décéda en 1802.

Le 3 avril 1791, des électeurs rassemblés à Charolles nomment curé de Busseuil le sieur Brouillard, desservant de l'hôpital de Marcigny, et, le lendemain, Claude Gallet, vicaire de St Pierre le Vieux est nommé curé de Poisson, il signera les actes de mai à août 1791. Après un intérim du curé de Busseuil, à partir de novembre, les actes sont dressés par M. Despiney, curé constitutionnel, qui fut par ailleurs élu Maire de Poisson, de 1792 à 1794...

L'Assemblée nationale législative (1^{er} octobre 1791-20 Septembre 1792), élue au suffrage censitaire, prend ses fonctions dans un climat politique tendu où émeutes populaires, menaces aux frontières des princes émigrés, prêtres réfractaires et crise de l'Église, déclaration de guerre, trahison des généraux alors que le territoire est envahi, veto royal à répétition vont faire voler en éclat l'impossible compromis institutionnel.

Cette assemblée achève son court mandat par l'autorisation du divorce et la Laïcisation de l'Etat civil, ce décret du 20 septembre 1792 définit un nouveau mode de « *constater l'état civil des citoyens* », la tenue des registres nommés jusqu'alors paroissiaux étant retirée aux curés et remise aux maires.

Émigration et vente des Biens nationaux

L'émigration désigne le départ d'environ 150 000 personnes, dont la moitié de nobles, prêtres et religieux, hors du territoire français entre 1789 et 1800, en raison des troubles révolutionnaires et ceci dès le lendemain du 14 juillet qui a vu la prise de la Bastille.

À partir de 1791, ils seront considérés comme des émigrés, des individus tenants de la monarchie et du pouvoir absolu, qui ont quitté la France, soit pour combattre la Révolution de l'extérieur, où pour se soustraire à ses rigueurs. Leur exil se fera aux dépens de leurs propriétés qui seront saisies puis vendues par le Comité révolutionnaire.

La vente des Biens nationaux, conséquence directe de l'émigration, sera sans conteste l'un des événements les plus marquants de la Révolution, qui a vu l'affirmation des droits politiques et de l'égalité civique avec la disparition de la féodalité. Ces ventes qui concerneront toute la France ainsi que les territoires annexés, touchera environ 10 % du sol, ce qui contribuera grandement au remodelage socio-économique du pays. On considère que 1 100 000 lots ont été vendus en France, représentant l'équivalent de la surface de la Normandie et de la Bretagne réunies...

La première étape passe par le décret du 2 novembre 1789, lorsque la Constituante met à la disposition de la nation, les biens de l'église et du clergé. Nationalisation qui sera approuvée et défendue par l'évêque d'Autun Talleyrand-Périgord. La seconde, par le décret du 8 mai 1790, concernera les biens de la Couronne et du Domaine du Roi.

Pour la troisième, qui concernera les émigrés, il va falloir pas moins de cinq décrets, allant du 8 avril 1792 au 25 juillet 1793, pour fixer les modalités des mises en séquestre des biens puis des ventes elles-mêmes. Le décret du 14 mai 1790, indique que celles-ci devront se dérouler en trois étapes : l'estimation de la valeur du bien, la soumission, puis la vente elle-même, qui se fera aux enchères à l'extinction des bougies ou feux.

Le but premier de toutes ces saisies et ventes ne sera pas de redistribuer les terres pour la création de petites exploitations pour les plus démunis, mais bien pour assainir les finances de la nation, qui se trouvent dans un état déplorable. En réalité, si l'accès à la propriété pour les petits paysans n'est pas absente des débats, elle n'en sera pas moins reléguée en seconde position. Les modalités de paiement, les délais, la division ou non des lots, contribuent en réalité à limiter les possibilités d'achats pour les plus modestes d'entre eux.

Pourtant la Convention (1792-1795), par son décret du 13 septembre 1793, donnera la possibilité aux chefs de familles qui sont sans propriété, de pouvoir acheter sur les biens des émigrés, une terre d'une valeur de 500 livres, remboursable sans intérêt dans un délai de



L'évêque d'Autun Talleyrand-Périgord

15 ans. Cette généreuse mesure ne sera malheureusement que très peu appliquée. En réalité, seuls les bourgeois urbains, les gros fermiers et les régisseurs, pourront s'accaparer les plus belles propriétés et terres, grâce à leurs réserves de liquidités.

Par la suite, une loi dite du « *milliard aux émigrés* », promulguée le 27 avril 1825, permettra d'indemniser les émigrés rentrés en France, et qui avaient perdu leurs biens vendus comme Bien national sous la Révolution, pour calmer les craintes légitimes des nouveaux acheteurs. Les émigrés mais aussi tous ceux dont la propriété avait été confisquée, reçurent alors des rentes de 3 %, pour les dédommager de leurs pertes...

Les effets de ce gigantesque transfert de propriété se fera sentir bien au-delà des événements de la Révolution, puisque la vente des Biens nationaux va contribuer à modeler le paysage agricole de la France rurale, au moins jusqu'au début du XX^{ème} siècle.

L'émergence d'une foule de petits et moyens propriétaires en est l'héritage direct, l'ampleur de ces transformations sera telle, que le retour de la Monarchie, ne permettra pas qu'elle puisse envisager de faire un retour en arrière...

Vente de biens à Poisson et Busseuil

Le bilan des ventes présenté ici (par ailleurs incomplet) des paroisses de Poisson et de Busseuil, montre quelques gros acheteurs, tel que Claude Matherat, qui acquiert de nombreux biens fonciers et matériels, dans plusieurs paroisses, et qui deviendra Maire de Busseuil de 1795 à 1797. Les biens épars des Quarré seront quant à eux plutôt achetés par les agriculteurs modestes locaux, pour agrandir leurs fermes.

Le clergé possédait quelques biens sur la paroisse de Poisson : L'étang de la Folie située à Saint-Maurice appartenait au doyenné de Paray-le-Monial. Une terre et deux prés, dont l'un est dit de Mouse sont à la cure de Varenne-l'Arconce et d'Oyé. La cure de Poisson possède une parcelle de pré, l'église et la maison presbytérale. Celle de Busseuil, l'église avec une petite place en dessous, le presbytère, trois prés, un verger et un pâquier. La chapelle Notre-Dame dite Chapelle des Vauban, possède la chapelle et ses dépendances, plus un pré.

Plusieurs familles de la noblesse qui émigreront lors des événements de la Révolution, possédaient des biens sur les paroisses de Poisson et de Busseuil. La plus importante est la famille de Vauban, héritière par mariage des possessions de la famille de Busseuil. Leurs possessions se trouvaient situés pour la plus grande partie dans cette paroisse.

LES BIENS DE L'ÉMIGRÉ JACQUES-ANNE LE PRESTRE DE VAUBAN :

- Le petit domaine de Busseuil et dépendances, pour le prix de 36 025 livres.
- Le domaine et château de moulin-l'Arconce et dépendances pour le prix de 110 000 livres.
- La tuilerie et le fourneau et autres, de Moulin-l'Arconce, pour le prix de 12 000 livres.
- Un domaine avec ses dépendances par Benoit Grillard de Martigny.
- Un domaine situé à l'Etang par Claude Matherat qui va résider dans ce hameau.
- Un bâtiment dit le Cuvage avec pressoir par Emery Myard, maire de Busseuil de 1798 à-1799.
- Deux prés appelés le Grand et le Petit Etang par Claude Matherat.
- L'étang de Grateloup et le pré de Montbrizon par Benoit Grillard

Jacques Anne Joseph Le Prestre, Comte de Vauban, arrière petit neveu du Maréchal Vauban, architecte militaire, émigra en 1791 en Prusse puis en Russie, après avoir vendu à sa mère, Simone de Beaurepaire, les terres et seigneureries de Vauban, Essertines, Moulin l'Arconce, Busseuil et Poisson.

Les biens qui étaient situés sur la paroisse de Poisson, appartenaient à la famille des Quarré d'Autun et à Pierre Mathieu Quarré. Ils consistaient en 34 lots, répartis en terres, prés, pâquiers, buissons et bois.

Tous ces biens issus des émigrés, seront vendus entre les 28 février 1791 et 26 août 1803. L'église de Busseuil est vendue pour 606 francs, et la chapelle des Vauban pour 174 francs, le tout pour Claude Matherat, qui achète aussi le presbytère du lieu. Après leur vente ceux-ci seront détruits et le cimetière désaffecté fut transformé en pacage. L'église de Poisson sera achetée par Gabriel Beauchamp d'Anzy le Duc et rendue au culte en 1796. Le curé Despiney acheta le presbytère et ses dépendances...

LES BIENS DE L'ÉMIGRÉ QUARRÉ D'AUTUN :

- Un taillis de trois arpents au lieu dit le Bois Fayard ou du Sabotier, acheté par Jacques Brigaud.
- Un bois taillis de trois arpents au lieu dit le Bois Fayard ou du Sabotier par Emiland Grizard.
- Un bois de haute futaie de six arpents au lieu dit le Bois Jeune, acheté par Léger Babut, propriétaire à Martigny, maire de Poisson de 1798 à 1799.

LES BIENS DE L'ÉMIGRÉ PIERRE MATHIEU QUARRÉ :

- Huit chars de foin à prendre dans le coin du pré d'Alexis Lacroix, et cinquante-deux chars de foin à prendre dans le pré Gros Jean, achetés par J. Merle.
- La terre de Brière, une terre à froment et une à seigle dites la verchère à l'Heiriaud, une autre terre à seigle dite les Ecuellés, et le pâquier dit la terre des Brosses, achetées par Emiland Mathieu.
- La terre dite des Boz, deux buissons dits les Tables Froides et la Brosse de la Garenne par Archambaud.
- Les terres dites le champ Ducroux et de l'Etang Premet, et une terre à seigle partie en bruyère par Claude Niguet.
- Le pâquier dit la Brosse Coupée, et la petite Brosse des Renardières par J. Thomas.
- Une terre dite les Vernes, et le pâquier des Rompois par Etienne Berger de Martigny.
- La terre Pascaud par Alexis Lacroix de La Brosse d'Heringue.
- Une terre où pâquier dit en Enclos, acheté par Bonin.
- Une terre dite le Devant des Crais par J-Marie Ducrouxdes Moquets, maire de Poisson de 1799 à 1829.
- La Grande terre des Crais par Jean-Louis Ducroux.
- Le pâquier dit la Brosse des Nicolins par Emiland Ducroux, maire de Busseuil de 1797 à 1798.
- La Grande terre des Ecuellés, et le pâquier dit la Brosse de Boz par P. Merle.
- La terre des Fontenelles, et le pâquier dit la Brosse Quarrée par Jean et Pierre Papillon de Bornat
- La petite Brosse des Taillis par Jean-Marie Méhu de Busseuil.
- La bruyère dite les Nicolins, par Cl. Despierres de la Place de Foy.
- Le pâquier dit l'Ecuellée, par Louis Myard de Busseuil.
- Un buisson et une terre bruyère, par Antoine Robin de La Garenne.
- Le buisson de la Goutte Borde, par Léger Rabut.

SOURCES

- « Notes sur la Commune de Poisson » Eugène LARUE (1966), archives départementales de S & L (AD 71)
- « 1789 - L'espoir du changement - Cahiers de doléances du Charolais Brionnais » Pierre DURIX, Revue Patrimoines du CEP n°1 – 1789
- Les Samedis des Archives - Atelier du 10 juin 2017 - Les biens nationaux Archives départementales d'Indre et Loire (AD 37)
- Wikipédia : Emigration française - Milliard aux immigrés <https://collection-baudouin.univ-paris1.fr>
 - Jean- Marie JAL et Michel VINAUGER

Flash infos

Services au public

HEURES D'OUVERTURE	MAIRIE	POSTE
Lundi	de 10h à 12h	fermée
Mardi	de 10h à 12h	de 14h à 17h
Mercredi	Fermée	de 14h à 18h
Jeudi	de 15h à 19h	de 14h à 17h
Vendredi	de 15h à 17h	de 14h à 17h
1 ^{er} et 3 ^e samedi du mois	Fermée	de 9h à 12h

MAIRIE : 03 85 81 07 15 / Fax. 03 85 81 50 81
Courriel : contact@mairie-poisson.fr
www.commune-poisson.fr

AGENCE POSTALE : Tél. 03 85 81 15 80

Élections Municipales 2020

Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. La gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi de juillet 2016, appliquée en 2019). Les communes doivent informer les usagers pour assurer l'inscription sur les listes électorales de leurs habitants.

Ce qui change pour cette élection :

Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne (tenue confiée à l'INSEE), sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
 - Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr
- Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Recensement militaire : appel préparation défense

Les jeunes gens et jeunes filles atteignant 16 ans dans l'année 2020 sont soumis au recensement. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

Déchetterie de Paray le Monial

La déchetterie communautaire du Gué Léger, située à Paray le Monial, est ouverte au public les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h (de 13h30 à 17h pour la période du 1^{er} novembre au dernier jour de février).

Ouverte le dimanche de 9h à 12h. Fermée le mardi et les jours fériés. **Plus aucune vignette n'est nécessaire.** Pour tout renseignement complémentaire, joindre le Service Environnement de la Communauté de Communes Le Grand Charolais au 09 71 16 95 93.

Tarifs pour la location de la salle

Réservation : à la mairie avec dépôt obligatoire d'un chèque caution de 300 €.

Manifestations	Poisson	Autres communes
A.G. et réunions	Gratuit (1)	124 €
Manif. but lucratif (dîner dansant, banquet, bal...)	113 €	300 €
Mariage, réunion de famille	129 €	247 €
Vin d'honneur	62 €	123 €
Location pour décès	37 €	47 €
Vente au déballage	390 €	390 €
Forfait location vaisselle	20 € (2)	40 €

Électricité : 0.35 €/kw consommé

Chauffage central au bois : 0,10 €/KW

Prix de la vaisselle cassée : verre : 1,50 €, assiette : 5 €, tasse à café : 1,50 €, carafe : 5 €

Remise des clés : Pour les réunions associatives, récupérer les clés en mairie aux heures d'ouverture. En cas de fermeture, s'adresser à la boulangerie exclusivement aux heures d'ouverture du commerce - une clé vous sera remise à condition que la réservation ait été faite en mairie. À l'issue de la réunion, remettre le trousseau dans la boîte aux lettres de la mairie (si récupéré en mairie) ou dans celle de la boulangerie (si récupéré à la boulangerie). Pour les manifestations associatives ou privées nécessitant l'utilisation de la vaisselle, les clés sont remises le vendredi à la salle communale par un employé communal ou un conseiller municipal. Elles sont rendues le lundi matin à la même personne sur place.

(1). Moyennant nettoyage / (2). gratuit pour associations locales

INSEE

Poisson fait partie de l'arrondissement de Charolles, du canton de Paray le Monial (71600) et de la Communauté de Communes Le Grand Charolais depuis 2017.

3 548 ha dont 720 ha de bois

Altitude 366 m à Busseuil, 302 m à la Mairie 258 m à Moulin l'Arconce

Latitude 46.3849060

Longitude 4.1280480

588 habitants au 01/01/2020

276 habitations

dont 14 résidences secondaires

16 exploitations agricoles

STRUCTURES COMMUNALES

La commune dispose des structures suivantes :

- Mairie
- Agence postale communale
- Église et cimetière
- École (maternelle, CP, CE, CM), Garderie périscolaire
- Transport scolaire
- Salle communale
- Bibliothèque municipale
- Terrains de sport du Grand Bois : football, tennis
- Place aménagée au bourg, avec terrain multisports et jeux pour enfants

LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune possède des logements locatifs dont elle a donné mandat de gestion à SOLIHA (Solidarité Habitat à Charnay les Mâcon). Trois d'entre eux sont des logements sociaux de type T2. Les 5 autres sont de type T3, T4, T5 et T6. Tous sont situés au bourg.

Associations	Nom du Président	Adresse
Comité des Fêtes	Xavier Foret	Les Petits Michelets - Poisson
Association Éducative - Restaurant scolaire	Céline Nectoux	Le Tailleret - St Yan
Amicale pour le don de sang bénévole	Céline Bernard	Les Bâtonniers - Poisson
Club des Aînés	Anne-Marie Slepawronski	Le Pré Fleuri - Charolles
Perche brionnaise (3 communes)	Georges Mamessier	Le Bourg - St Didier en Brionnais
Société de chasse communale	Jean-Paul Brivet	Montvalet - St Didier en Brionnais
Comité de protection de l'environnement	Patrick Duczman	Sermaize du Haut - St Julien de Civry
Association intercommunale de musique	Joël Guyot de Caila	Les Loges - Poisson

VIE ÉCONOMIQUE

Commerces

- Boulangerie-Épicerie : *E. et C. Cognard*
- Hôtel-Restaurant-Bar : *D. Genevrier et C. Bonnot*
- L'Épicerie nomade : *A. Noly*
- La ferme des Tartins : *Famille Bonnot*
- Le Roi Arthur : *M. Falque*
- Saveurs de Saison : *C. et D. Paqueriaud*
- Maraîcher : *Ferme de l'Écheneau*

Professions libérales

- Cabinet d'infirmières : *Mmes C. Brivet, C. Junier, D. Pluriel*

Artisans

- Agence com. N.G.A. : *M. Guyot de Caila*
- Antiquités Brocantes : *G. Martin- Jeandeaux*
- Apiculteur : le Champ du Bois : *V. Raulin*
- Charpente : *SARL Charpente Labarge*
- Confection de vêtements enfants : *Ti BouBou*
- Entreprises de TP, terrassement : *J-C. Basset, Ch. Boulogne*
- Exploitants forestiers, paysagistes : *E. Levite, D. Cognard, M. Blanchon,*
- Horticulture : *GAEC Soleymieux*
- Just'in'ongles : *J. Blanchon*
- Menuiserie : *X. Foret*
- Plâtrerie peinture : *L. Bouiller*
- Poterie : *C. Walters*

Services

- Assistantes maternelles : liste en mairie
- Chambres d'hôtes - Gîtes : *M. et P. Mathieu, Château de Martigny, le Petit Bonheur*
- CUMA L'Arconce (Coopérative d'utilisation du Matériel Agricole)
- « Charly Chasseur de guêpes » : *C. Miguel*
- Secrétariat et traduction : *R. Alloin*

Présentation des associations

Amicale des donneurs de sang

Date de création : 1966

Président : Céline BERNARD

Nombre de membres : 30

Nombre de manifestations : 5

3 dons du sang, 1 loto gourmand, stand de sensibilisation lors du vide-greniers de l'AEP et du restaurant scolaire de Poisson

Rôle de l'association : Développer la promotion du don de sang, encourager les nouveaux donneurs. Pouvoir se retrouver ensemble lors de diverses manifestations gérées par cette Amicale.

Le + : garderie enfants gratuite lors des dons du sang.

Association Éducative de Poisson

Date de création : 19 janvier 1952

Présidente : Céline NECTOUX

Nombre de membres : 13

Nombre de manifestations : 5

Rôle de l'association : Organiser des événements éducatifs, culturels et sportifs. L'AEP est un lien entre les parents d'élèves et l'école publique, afin d'aider celle-ci à remplir pleinement sa mission éducative, en finançant des jeux pour les classes, la cour de récréation, la garderie et en participant aux sorties scolaires. A plus large public, l'AEP organise des séances de gym pour adultes, et le centre de loisirs estival.

Association musicale du Charolais Brionnais

Date de création : 8 octobre 1985

Président : Joël GUYOT DE CAILA

Nombre de membres : 75

Rôle de l'association : développement artistique et culturel et notamment dans le domaine musical sur le bassin du Val d'Arconce en encourageant la collaboration Inter-communale et inter-associative. Création d'une école d'apprentissage musical en 1985 avec interventions dans les écoles publiques. Création d'une chorale mixte en 1986 « Chœur du Val d'Arconce ». Création d'un chœur d'hommes en 2011 « Chœur des Hommes du Pays Charolais-Brionnais ».

Le + : organisation de concerts et en particulier "l'Avril de Poisson"

Siège social : Mairie de Poisson

Les Loges à Poisson – 06 08 57 56 03

<https://cdh71600.jimdofree.com/>

Club des Aînés

Date de création : 1977

Présidente : Anne-Marie SLEPOWRONSKI

Nombre de membres : 81

Nombre de manifestations : 3 (2 concours de manille, un loto) - 2 jours de sorties dans l'année - rencontres tous les 2^{ème} jeudis et scrabble le 4^{ème} jeudis du mois.

Rôle de l'association : Faire rencontrer les retraités, quel que soit leur âge, à travers des jeux et des goûters, sans oublier nos repas et nos sorties. Nous participons également à des manifestations organisées par d'autres associations : AEP, Comité des Fêtes. Lieu des rencontres : salle communale.

Comité des fêtes

Date de création : 1978

Président : Xavier FORET

Nombre de membres : 13

Nombre de manifestations : 4 à 5

Rôle de l'association : Organiser des événements à buts lucratifs ou non, ouverts à tous dans le but de pérenniser et favoriser le bon vivre à Poisson et accompagner et fédérer les autres associations de la commune. Ouvrir les frontières pour faire découvrir notre village à l'extérieur.

Le + : location de matériel de la petite cuillère à la tente en passant par la friteuse (gratuité pour les associations et habitants de Poisson).

Comité pour la Protection de l'Environnement en Charolais Brionnais

Date de création : 18 mars 2005

Président : Patrick DUCZMAN

Nombre de membres : 112

Nb de manifs : Selon opportunités.

Rôle de l'association : à l'écoute de tous problèmes environnementaux concernant notre territoire.

Le + :

- La protection de l'environnement et du cadre de vie.
- Le soutien à une agriculture de qualité.
- La sauvegarde du patrimoine naturel constitué notamment par ses sites, sa faune, sa flore.
- L'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme.

La Perche Brionnaise

Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques

Date de création : 9 juin 1935

Président : Georges MAMESSIER

Nb de membres : 245

Nb de manifs : 2

Rôle de l'association :

Contribue à la surveillance de la pêche, exploite les droits de pêche qu'elle détient, participe à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques et effectue des opérations de gestion piscicole.

Le + : Location de la salle polyvalente pour le repas de printemps de l'Association. Location de matériel pour la cuisine et le couvert. Utilisation gratuite de salles pour réunions de Conseil d'Administration.

Restaurant Scolaire

Date de création : 1953

Présidente : Céline NECTOUX

Nombre de membres : 13 + 1 salariée

Nombre de manifestations : 5

Rôle de l'association : Maintenir dans notre école une restauration de qualité, à prix réduit pour les familles. Grâce aux manifestations, l'association prend en charge 30 % du prix des repas, ceux-ci étant de 3,90 € à la charge des parents au lieu de 5,61 €.

Le + : La garantie pour nos enfants de manger sainement grâce à Christiane qui réalise ses repas elle-même, avec des produits choisis avec soin. Du "fait maison" pour le plus grand plaisir des papilles.

Calendrier des fêtes 2020

JANVIER		
09	Galette des Rois	Amicale des Aînés
FÉVRIER		
13	Assemblée Générale	Amicale des Aînés et AEP
21	Carnaval + vente pizzas	AEP + Restaurant scolaire
25	Concours de manille	Amicale des Aînés
MARS		
08	Loto	Amicale des donneurs de sang
14	Nocturne de Poisson – Course à pied	AEP / Restaurant scolaire
AVRIL		
11	Concours de tarot	AEP / Restaurant scolaire
24	Don du sang de 15h30 à 19h30	Amicale des donneurs de sang
25	Avril de Poisson	Association Musicale du Charolais-Brionnais
MAI		
08	Commémoration : 75 ^e anniversaire	
08	Barbecue géant	AEP + Restaurant scolaire + École
JUIN		
01	Randonnée Pédestre	Comité des Fêtes
14	Jeux Intervillage, Volesvres	Comité des Fêtes
19	Fête de l'école	AEP + Restaurant scolaire + École
JUILLET		
25	Fête Patronale	Comité des Fêtes
AOÛT		
24	Don du sang de 8h30 à 12h30	Amicale des donneurs de sang
25	Concours de manille	Amicale des Aînés
SEPTEMBRE		
12	Assemblée Générale	Amicale des donneurs de sang
13	Vide-Greniers	AEP, Restaurant scolaire et Ecole
OCTOBRE		
17	Repas des Aînés	CIAS
19	Don du sang de 8h30 à 12h30	Amicale des donneurs de sang
NOVEMBRE		
11	Concours de manille	Restaurant scolaire, AEP
DÉCEMBRE		
05	Téléthon	Conscrits
06	Loto des Aînés	Amicale des Aînés
08	Illuminations, Marché de Noël, vente de sapins	Comité des Fêtes + École ainsi que la participation des commerçants de Poisson
10	Repas de Noël	Amicale des Aînés
13	Vente de jacinthes	Restaurant scolaire
18	Noël de l'École	AEP + Restaurant scolaire + École
20	Assemblée Générale	Comité des Fêtes

HUIT ARBRES DU GRAND-BOIS EN AUTOMNE

Trouvez le nom de l'arbre et associez chacun d'eux à sa feuille, son tronc, son fruit ou son bois
(un seul de ses éléments par arbre)

Essence

Bois - écorce
feuille - fruit

Essence

Bois - écorce
feuille - fruit



1



A



5



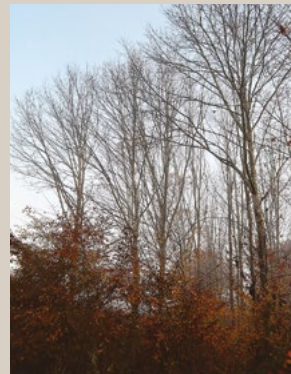
E



2



B



6



F



3



C



7



G



4



D



8



H

« Grands bois, vous m'effrayez comme des cathédrales » (Charles Baudelaire)